



# *Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton*

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

### AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

**QUE:**

À la séance ordinaire du 13 juillet 2021, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 355-1 intitulé : "RÈGLEMENT NUMÉRO 355-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 355 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE".

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE  
JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN.

Natacha Gauthier, directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

Je, soussigné, Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le 15 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour du mois de juillet deux mille vingt et un.

Natacha Gauthier, directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe